

## Le label PSA rend les chevaux heureux.

*Sandra Schaefer, Service spécialisé «Chevaux», Protection Suisse des Animaux PSA*

En Suisse, les chevaux passent en moyenne 22 à 23 heures par jour dans leurs écuries et le type de détention est donc d'autant plus important. Dans notre pays, la plupart des chevaux sont encore détenus dans des box individuels, la sortie au pâturage, la possibilité de sortir à tout moment et la détention en groupe n'étant pas prescrites par la loi.

À l'opposé de cette situation se trouve la détention en groupe avec la possibilité de sortir à tout moment. C'est celle qui s'approche davantage des exigences naturelles des chevaux. Ici, les animaux sont en groupe, comme à l'état naturel, et ils peuvent occuper la plupart de leur temps en mangeant, en bougeant librement et en interagissant socialement avec leurs congénères.

Comme dans toute détention particulièrement respectueuse des animaux, cette forme de détention dépend absolument des bonnes connaissances de l'être humain. La détention en groupe avec la possibilité de sortir librement est donc considérée comme la discipline reine. Toutefois, de nombreux préjugés ont toujours cours auprès des propriétaires de chevaux. D'aucuns craignent que leur cheval ne trouve pas la tranquillité nocturne, qu'il ne puisse pas manger sans être dérangé, qu'il engraisse, qu'il se salisse ou qu'il se blesse à cause de la sortie régulière au pâturage.

Détenir des chevaux dans un groupe qui puisse sortir à sa guise est donc un défi. Il faut de grandes connaissances spécifiques des équidés, de même que de la patience et de la discipline. Et en effet, si l'on aime ses chevaux et qu'on souhaite leur permettre de vivre conformément à leur espèce, on est également prêt à leur donner assez de place pour séjourner et pour s'éviter. Les chevaux doivent pouvoir se retirer et nécessitent quelques espaces pour s'éviter. Leur écurie doit être structurée en fonction de leur espèce. Plusieurs points d'affouragement empêchent les conflits et la soumission des individus de rangs inférieurs.

Il y a de nombreux arguments en faveur de la détention en groupe avec la possibilité de sortir à tout moment:

- Dans la nature, les chevaux sont jour et nuit dans un troupeau. Ils mangent pendant plus de 18 heures par jour, tout en se maintenant en mouvement. En les détenant dans des box individuels on ne peut pas satisfaire ces nécessités.
- L'estomac et le système digestif des chevaux sont naturellement conçus pour recevoir un apport «continu» de nourriture. Idéalement, la pause entre un nourrissage et l'autre ne devrait pas excéder deux heures. Cela n'est pas possible si les chevaux passent toute la nuit dans des box, sur des nattes et de la sciure.
- Les troupes mixtes sont optimaux: les jeunes chevaux sont élevés par leurs aînés et

stimulent ces derniers à se maintenir en forme, les juments et les hongres peuvent tisser de profonds liens d'amitié.

- Les maladies les plus fréquentes chez les chevaux concernent les voies respiratoires, les organes digestifs et l'apparat locomoteur. Lorsqu'ils sont détenus dans des box, les maladies respiratoires, les coliques, les troubles dus à l'immobilité apparaissent plus souvent, de même que des troubles du comportement. La liberté de mouvement est importante du point de vue sanitaire pour les chevaux, cela évite les coliques! Les chevaux détenus en groupe sont donc physiquement plus sains. Cela réduit les frais de vétérinaire et augmente leur espérance de vie.

- Lorsqu'ils sortent longtemps au pâturage, les chevaux ne mangent pas forcément davantage que lors d'une brève escapade. Des études ont montré qu'ils mangent simplement plus vite quand ils sortent brièvement. Non seulement les chevaux détenus en groupe sont nettement plus équilibrés et sains, ils sont également plus indépendants et sûrs. Ils sont exposés aux stimuli les plus divers qu'ils ne perçoivent pas dans leur box. On évite ainsi également les tensions qui, chez le cheval – dans le pire des cas au moment où on le monte – peuvent être explosives.

- La charge de travail à l'écurie est nettement réduite. Des box individuels ne sont pas nécessaires, si bien que les coûts d'investissement peuvent aussi baisser.

Afin de promouvoir la détention en groupe avec possibilité de sortir, en 2011 la PSA a lancé son label pour chevaux. Il distingue les écuries qui permettent aux chevaux de sortir à tout moment en groupe et d'accéder régulièrement au pâturage. Actuellement, 26 écuries ont reçu le label de la PSA et d'autres sont dans la phase d'examen. Des directives détaillées ont été établies pour ce label. Elles se basent sur l'ordonnance sur la protection des animaux et sur les programmes fédéraux d'encouragement aux formes de détentions respectueuses des animaux (SST: systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux; SRPA: sorties régulières en plein air) et les dépassent en partie. Les conditions les plus importantes sont les suivantes:

- Les chevaux sont détenus en groupe jour et nuit.

- Ils doivent pouvoir sortir à tout moment et la moitié de l'espace minimal de sortie doit être découverte.

- Il ne doit pas y avoir d'impasses ni de goulets étroits. Sont prescrits au moins deux domaines fonctionnels séparés (aire de repos, espace de sortie), de préférence trois (un espace d'affouragement supplémentaire).

- Il faut prévoir des espaces d'intégration et des box infirmeries.

- Les chevaux doivent sortir au pâturage au moins 26 jours par mois durant la période de mai à octobre. De novembre à avril on prescrit au moins 13 jours de sortie au pâturage. Si les conditions du sol sont mauvaises, cette sortie peut avoir lieu sur un pâturage utilisable par tous les temps. Le pâturage doit avoir une surface d'au moins 150 m<sup>2</sup> par cheval.

- Le Service de contrôle de la PSA inspecte les écuries tous les 1-2 ans de manière inopinée. Les entorses aux directives sont soumises à réparation. Si les exigences prescrites ne sont pas satisfaites dans le délai imparti, le label de la PSA est levé.

La participation aux frais de labellisation ne couvre qu'une partie des efforts auxquels la PSA doit faire face pour promouvoir et diffuser le concept de détention en groupe avec possibilité de sortir. Le label apporte plusieurs avantages à l'écurie: cette distinction peut être utilisée pour promouvoir son image et dans un but publicitaire. L'écurie reçoit un écusson et, trois fois par an, une newsletter PSA au sujet des chevaux et des activités en faveur de la protection des animaux. La PSA organise chaque année un atelier sur les chevaux auquel les écuries labellisées peuvent participer gratuitement. Celles-ci peuvent également profiter de facilitations auprès d'autres manifestations. De plus, un échange régulier s'instaure entre la PSA et les écuries labellisées.

L'écurie d'élevage Flurweid, à Boswil, détient le label PSA pour chevaux. Des chevaux de la race Franches-Montagnes s'y développent dans un groupe d'âges hétérogènes. Cette installation dispose d'un espace de sortie de 600m<sup>2</sup>, de 2 hectares de pâturage, dont 4500m<sup>2</sup> peuvent être occupés par tous les temps. Le film de Mark Rissi montre l'intérieur de l'écurie, à première vue à l'aspect d'un labyrinthe. Les chevaux peuvent se retirer dans de grandes aires de repos. Les parois amovibles permettent de créer des écrans visuels, car cela vaut pour les chevaux aussi: loin des yeux, loin du cœur. Si un cheval se blesse on peut installer un box infirmerie. Plusieurs points d'affouragement se trouvent dans l'espace de sortie. Les chevaux se maintiennent ainsi en mouvement et les individus subordonnés peuvent accéder à la nourriture sans être dérangés. Chaque cheval reçoit sa ration spécifique de fourrage énergétique dans une mangeoire. Les parois de séparation permettent à chaque animal de manger tranquillement. La propriétaire de l'écurie, Mme Heidi Fischer, souligne que ces chevaux sont en mouvement jour et nuit – contre l'idée de plusieurs propriétaires qui croient que leur cheval dort de nuit. Finalement, le film montre les chevaux au galop dans le pâturage. En observant leur bonheur on comprend instinctivement de quelle manière il faut les détenir.

## PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA

Dornacherstrasse 101, CH-4018 Bâle, Phone 061 365 99 99

sts@tierschutz.com; www.protection-animaux.com